



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du PLEIN-COEUR**

**PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE DU PLEIN-CŒUR**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 juin 2018 au local d'informatique de l'école du Plein-Cœur à 17 h 45.

PRÉSENCES

Anne-Marie Béasse (enseignante), Bruno Schuehmacher (parent), Alexandra Leduc (soutien), Mélanie Morissette (enseignante), Mireille Blouin (parent), Michèle Le Risbé (parent), Diane Trépanier (SDG), et Jocelyne Morel (directrice)

ABSENCES

Nadia Dubé (parent), Mélanie Jolin (enseignante), Jennie Tremblay (parent), Pyer-Lyne Deslauriers (membre de la communauté)

1. SALUTATIONS ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Michèle Le Risbé ouvre la séance après vérification du quorum. Michèle Le Risbé souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Anne-Marie Béasse, appuyé par Michèle Le Risbé et résolu :

QUE l'ordre du jour du 18 juin 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Mme Morel explique la nouvelle directive sur les frais chargés aux parents.

Il est proposé par Mélanie Morissette, appuyé par Bruno Schuehmacher et résolu :

17/18-037

17/18-038



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du PLEIN-COEUR

QUE les listes de matériel scolaire et les factures soient adoptées avec les modifications suivantes :

- Les montants demandés pour l'art plastique et la science seront enlevés.
- Le montant demandé par le préscolaire pour le matériel commun sera enlevé.
- Le montant pour les sorties restera sur les factures avec la mention « facultatif ».
- Les boites de papier mouchoirs, les écouteurs et les bouchons pour les oreilles seront retirés des listes.
- Il y aura un ajout de matériel d'art plastique sur les listes d'articles scolaires en maternelle (ex : crayons feutres).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Michèle Le Risbé, appuyé par Alexandra Leduc et résolu :

- **QUE** la séance soit levée à 18 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Michèle LeRisbé, présidente

Jocelyne Morel, directrice

17/18-039



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du PLEIN-COEUR